

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 7 juin 2005 à 20 h 10 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Steve Martin
Madame France Désaulniers	Madame Nicole Périgny
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réal Julien	Madame Diane Samson
Monsieur Serge Lafontaine	

AINSI QUE madame Sylvie Huot, commissaire représentante du comité de parents.

Monsieur Denis Boulianne a quitté à 22 h 40.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et Directeur des communications
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée d'une quinzaine de parents des municipalités de Saint-Élie-de-Caxton ainsi que de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. De même, madame Mélanie Julien, agente de recherche au Conseil supérieur de l'Éducation, assiste à cette séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 380 0605 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0605-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

Président

Secrétaire

- 3. b) Présentation de l'école secondaire Val-Mauricie.
- 4.6 Condoléances.
- 4.7 Nomination d'une direction adjointe d'école secondaire.
- 5.1 Projet d'aménagement du terrain de football à l'école secondaire Champagnat.
- 7.2 Plan d'intervention – Loisir et sport.
- 8.1 Entente de services avec le CLE de La Tuque.

QUE l'article 11.1 « Politique de dotation en ressources humaines » soit retiré de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 381 0605 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 24 mai 2005 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0605-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, monsieur Steve Boucher de Saint-Élie-de-Caxton demande aux commissaires l'état du dossier relatif au transfert des élèves. Sur ce, le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, explique le processus de gestion appliqué. Il est précisé qu'un modèle d'organisation pour la prochaine année scolaire sera recommandé lors de la présente séance. Ce modèle pourra être modifié selon les changements de clientèle scolaire d'ici au début de la rentrée scolaire. Monsieur Boucher s'enquiert également de ce qui surviendra si son enfant se présente à une école autre que celle assignée par la commission scolaire. Il est expliqué à monsieur Boucher que la commission scolaire n'offrira pas de services à son enfant s'il ne fréquente pas son école d'assignation.

Madame Christine Boisjoly, présidente du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, prend ensuite la parole pour référer au dossier des transferts des élèves de 3^e année. Elle indique que la clientèle actuelle est de 66 élèves et que cela peut constituer 3 classes de 22 élèves. Cela est, à son avis, une organisation raisonnable en tenant compte de la moyenne de 25 élèves par classe. Madame Boisjoly rappelle donc cette demande des parents.

Monsieur Steve Bordeleau, parent d'élèves de Saint-Élie-de-Caxton, fait après cela un témoignage de son expérience concernant les transferts d'élèves. Monsieur Bordeleau souhaite que ses enfants ne vivent pas une telle expérience qu'il considère négative.

Président

Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie les personnes pour leur intervention.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Denis Bastarache du Service d'animation de vie spirituelle et à l'engagement communautaire accompagné de deux élèves de l'école secondaire Val-Mauricie, soit Sarah Perreault et Roxanne Kuru, viennent faire part aux membres du conseil des commissaires de leur expérience dans le cadre d'un voyage au Nicaragua. Ce voyage s'inscrivait dans un stage de sensibilisation à la pauvreté en collaboration avec le Groupe d'entraide Internationale Spirale (Québec). Un vibrant témoignage est fait par les deux élèves sur cette expérience qui a marqué les participantes et participants. Des remerciements sont adressés au conseil des commissaires pour sa contribution financière.

Au terme de cette présentation, monsieur le président Jean-Yves Laforest félicite les élèves pour ce beau témoignage et remercie monsieur Bastarache et les responsables du projet pour la réalisation de cette belle activité. Monsieur Laforest invite les jeunes à partager leur expérience avec les autres élèves.

Les élèves présents dans l'assistance quittent la séance à ce moment-ci.

En étant aux sujets relatifs à la Direction générale, monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, est invité à présenter successivement les plans de réussite du Carrefour Formation Mauricie et du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice. Un dépôt de ces plans de réussite est effectué au terme des informations fournies par monsieur Leclerc.

Plan de réussite
2004-2007 –
Carrefour
Formation
Mauricie

RÉSOLUTION 382 0605 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit déposé le plan de réussite 2004-2007 du Carrefour Formation Mauricie décrit au document 0605-03.

Adopté unanimement

Plan de réussite
2004-2007 –
Centre d'éducation
des adultes du
Saint-Maurice

RÉSOLUTION 383 0605 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit déposé le plan de réussite 2004-2007 du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice décrit au document 0605-04.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue présente une recommandation quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre pour l'année scolaire 2005-2006. Monsieur Hogue souligne qu'il s'agit d'un statu quo quant aux orientations du conseil des commissaires dans ce dossier. Il est donné suite à cette recommandation.

Président

Temps
compensatoire
personnel hors
cadre et cadre

RÉSOLUTION 384 0605 : CONSIDÉRANT, en référence aux règlements sur les conditions d'emploi et aux politiques de gestion des administrateurs et des directions d'établissement, que le quantum et les modalités d'utilisation du temps compensatoire du personnel hors cadre et cadre sont déterminés par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le directeur général présente une recommandation quant à la gestion du temps compensatoire pour l'année 2005-2006;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit donné suite à la recommandation du directeur général quant à la gestion du temps compensatoire du personnel hors cadre, des administrateurs et des directions d'établissement pour l'année scolaire 2005-2006.

Adopté unanimement

Par la suite, le directeur général porte à l'attention des commissaires la désignation d'un représentant de la commission scolaire au Conseil Régional de l'Environnement Mauricie (CRE Mauricie). Une telle désignation est effectuée et la résolution ci-après décrite est adoptée.

Désignation d'un
représentant de la
CSÉ – Maurice
Poudrier – au sein
du CRE Mauricie

RÉSOLUTION 385 0605 : CONSIDÉRANT que le Conseil Régional de l'Environnement Mauricie (CRE Mauricie) est un organisme à but non lucratif voué à la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT que son rôle premier est de susciter la concertation des intervenants régionaux pour la protection et l'amélioration de l'environnement et qu'il a pour but de promouvoir le développement durable de notre région;

CONSIDÉRANT que le CRE Mauricie s'emploie à mieux connaître l'état de l'environnement de la région et à identifier les champs d'action prioritaires;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'environnement et le développement durable;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie soit membre du Conseil régional de l'Environnement Mauricie;

QUE monsieur le commissaire Maurice Poudrier soit désigné pour agir à titre de représentant de la commission scolaire au sein du Conseil Régional de l'Environnement Mauricie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Statut d'emploi
régulier de
personnel cadre

Le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, soumet après cela des recommandations pour reconnaître un statut d'emploi régulier au terme de la probation de personnel cadre. Une résolution est adoptée dans le sens de ces recommandations.

RÉSOLUTION 386 0605 : CONSIDÉRANT que les gestionnaires sont soumis, en application de la politique de gestion, à une période de probation d'une année consécutivement à leur engagement ou à leur promotion dans le plan;

CONSIDÉRANT, au terme de cette période de probation, que le directeur général a soumis un rapport favorable pour des gestionnaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit reconnu, aux dates déterminées par le directeur général, un statut d'emploi régulier aux personnes suivantes :

- ✓ monsieur Stéphane Courchesne, directeur d'école primaire;
- ✓ madame Éline Froment, directrice d'école primaire;
- ✓ monsieur Jonathan Gaudet, directeur adjoint d'école secondaire;
- ✓ madame Nathalie Godcher, directrice d'école primaire;
- ✓ madame Diane Grenier, directrice d'école primaire;
- ✓ monsieur Marc Lafrenière, directeur adjoint d'école secondaire;
- ✓ madame Guylaine Lessard, directrice d'école secondaire;
- ✓ madame Julie Marchand, directrice d'école primaire;
- ✓ madame Marie-Josée Mercure, directrice d'école primaire;
- ✓ madame Linda Normandin, conseillère en gestion de personnel;
- ✓ monsieur Clément Pratte, directeur adjoint d'école secondaire.

Adopté majoritairement

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas s'est abstenu de voter sur la résolution 386 0605.

Les membres du conseil des commissaires étant informés du récent décès de la mère de monsieur Daniel Bussière, directeur des Services de l'enseignement aux adultes, une résolution de condoléances est adoptée.

Condoléances

RÉSOLUTION 387 0605 : CONSIDÉRANT que madame Rose-Yvonne Côté, mère de monsieur Daniel Bussière directeur des Services de l'enseignement aux adultes, est récemment décédée;

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des condoléances soient adressées à monsieur Daniel Bussière ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

Président

Engagement de
Martine Allard,
direction adjointe
d'école secondaire

RÉSOLUTION 388 0605 :

d'établissement pour l'année scolaire 2005-2006, qu'un poste de direction adjointe d'école secondaire est vacant;

CONSIDÉRANT, par suite de départs à la retraite et au processus d'affectation du personnel de direction

quant à l'engagement de madame Martine Allard;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que madame Martine Allard soit engagée au poste de directrice adjointe d'école secondaire;

QUE cet engagement soit effectif à compter du 23 août 2005;

QUE l'affectation de madame Allard soit à l'école secondaire Val-Mauricie;

QUE cet engagement soit sous réserve d'une entente à être conclue avec l'Association Mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement;

QUE cet engagement soit également sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest porte à l'attention des membres du conseil des commissaires un projet d'aménagement du terrain de football à l'école secondaire Champagnat de La Tuque. Après avoir fourni des détails quant à la nature du projet, monsieur Laforest indique que les responsables souhaitent un positionnement de la commission scolaire pour la prochaine séance du conseil des commissaires, soit le 21 juin prochain, quant à son engagement financier. Il sera procédé à une étude de ce dossier par les Services des ressources matérielles pour recommandation à la prochaine séance du conseil des commissaires.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. Compte tenu de l'absence, en raison d'un accident, de la directrice de ces services, madame Maryse Demers, le directeur général adjoint, monsieur Claude Leclerc, présente le dossier concernant les transferts d'élèves 2005-2006. Après avoir rappelé les règles administratives applicables dans ce dossier, notamment quant au nombre de postes de personnel enseignant alloué en fonction de la clientèle scolaire, monsieur Leclerc dresse un portrait du modèle recommandé par les Services de l'enseignement aux jeunes en tenant compte de la clientèle scolaire au 3 juin 2005.

Président

Secrétaire

Monsieur Leclerc souligne que la forte décroissance de la clientèle scolaire subie au cours des dernières années fait en sorte que des transferts d'élèves entre les écoles sont requis pour 21 établissements. Monsieur Leclerc rappelle que ce projet est susceptible d'être modifié en tenant compte de la fluctuation de la clientèle scolaire. Au terme de cette présentation, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Projet de transferts
d'élèves, dans le
cadre de
l'organisation
scolaire 2005-2006

RÉSOLUTION 389 0605 : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que le projet de transferts d'élèves, dans le cadre de l'organisation scolaire 2005-2006 et en fonction de la clientèle scolaire au 3 juin 2005, soit adopté tel que recommandé par les Services de l'enseignement aux jeunes.

Adopté majoritairement

Madame la commissaire Diane Samson et monsieur le commissaire Steve Martin inscrivent leur dissidence quant à la résolution 389 0605.

Les parents quittent la séance à ce moment-ci.

Relativement à l'article 6.2 de l'ordre du jour « Plan d'action sur la lecture à l'école », les commissaires conviennent de reporter ce sujet à une séance ultérieure compte tenu de l'absence de madame Maryse Demers.

Les membres du conseil des commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services complémentaires. Monsieur Pierre Larose soumet alors une recommandation concernant l'utilisation dans les établissements d'un document d'information aux parents utilisateurs d'un service de garde. Il est donné suite à cette recommandation et une résolution est adoptée en ce sens.

Document
d'information aux
parents utilisateurs
d'un service de
garde

RÉSOLUTION 390 0605 : CONSIDÉRANT l'obligation faite aux services de garde de remettre aux parents utilisateurs un document d'information conforme aux exigences du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et à la politique de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que ce document doit être mis à jour annuellement par la direction des Services complémentaires;

CONSIDÉRANT l'analyse faite par un comité de travail composé de directions d'écoles, de responsables de service de garde et de la direction des Services complémentaires;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que le « Document d'information aux parents utilisateurs d'un service de garde » décrit au document 0605-05, soit utilisé pour tous les services de garde de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

À ce moment-ci, soit à 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 391 0605 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 50, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 392 0605 : Monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Le directeur des Services complémentaires présente aux commissaires un document de consultation élaboré par l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLS) concernant une proposition de plan d'intervention en loisir, activité sportive et sport étudiant. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt de ce document.

Plan d'intervention
en loisir culturel,
activités sportive
et sport en milieu
scolaire

RÉSOLUTION 393 0605 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit déposé le document 0605-06 relatif à la proposition de plan d'intervention en loisir culturel, activité sportive et sport en milieu scolaire élaborée, pour fins de consultation, par l'Unité régionale de loisir et du sport de la Mauricie.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, le directeur général présente, en l'absence de monsieur Daniel Bussière, une recommandation de ces services pour la conclusion d'une entente avec le Centre local d'Emploi de La Tuque. Après avoir reçu les explications requises sur cette entente, celle-ci est autorisée.

Entente avec le
Centre local
d'Emploi de La
Tuque

RÉSOLUTION 394 0605 : CONSIDÉRANT que la conclusion d'une entente de services avec le Centre local d'Emploi de La Tuque est recommandée par les Services de l'enseignement aux adultes;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que cette entente vise à favoriser le retour aux études du niveau secondaire de personnes défavorisées au plan de l'emploi;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente avec le Centre local d'Emploi de La Tuque concernant une mesure de formation au montant total de 54 627 \$;

Président

Secrétaire

QUE le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent fournit une information aux commissaires concernant l'état de la situation au 1^{er} juin 2005 pour des ajustements budgétaires. Un dépôt du document est effectué.

Ajustements
budgétaires 2004-
2005

RÉSOLUTION 395 0605 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit déposé le document 0605-07 relatif à des ajustements budgétaires 2004-2005.

Adopté unanimement

En étant aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Jean-Pierre Hogue soumet, en l'absence du directeur de ces services monsieur Bertrand Rodrigue, des recommandations pour l'acceptation de démissions et dépose également un projet de modification au plan d'effectifs du personnel de soutien. Les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Démission

RÉSOLUTION 396 0605 : CONSIDÉRANT que madame Nathalie Sirois, enseignante en mathématique au secondaire à l'école secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, a remis sa démission;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Nathalie Sirois, et ce, à compter du 12 mai 2005.

Adopté unanimement

Démissions pour
fins de retraite

RÉSOLUTION 397 0605 : CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit acceptée la démission de membres du personnel suivants :

- ✓ Yvon Morel, enseignant en éducation physique au secondaire à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, à compter du 30 avril 2005;
- ✓ Monique Daigneault, secrétaire de gestion à la direction générale au Centre administratif à Shawinigan, à compter du 2 juillet 2005.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

RÉSOLUTION 398 0605 : Monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit déposé le projet de modifications du plan d'effectifs du personnel de soutien oeuvrant auprès des élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage suivant :

Abolition de postes :

- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Lac-à-la-Tortue;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-Mont-Carmel;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 6 heures/semaine à l'école Plein Soleil à Hérouxville;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Sainte-Élisabeth à St- Alexis-des-Monts;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Charles-Garnier à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 12.5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 11 heures/semaine à l'école Villa-de-la Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 12.5 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 2 postes de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;

Président

- ✓ 1 poste de préposé(e) aux personnes handicapées, 32.5 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) interprète, 28 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;

Ouverture de postes :

- ✓ 2 postes de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Centrale à Saint-Mathieu-du-Parc;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école de la Jeune-Relève à Shawinigan;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 28 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Le Sablon d'Or à Lac-aux-Sables;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école Saint-Joseph à Shawinigan, secteur Saint-Gérard-des-Laurentides;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école Villa-de-la-Jeunesse à Saint-Élie-de-Caxton;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 20 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 15 heures/semaine à l'école Notre-Dame à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;
- ✓ 1 poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, 25 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan.

Adopté unanimement

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs aux Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier soumet à l'adoption du conseil des commissaires les plans d'investissement 2005-2006 pour les projets à caractère physique ainsi que pour le mobilier, l'appareillage et l'outillage. Une résolution est adoptée en ce sens.

Président

RÉSOLUTION 399 0605 :

Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soient adoptés les projets d'investissement 2005-

2006 suivants :

✓ Projets à caractère physique;

Document 0605-08

✓ Mobilier, appareillage et outillage.

Document 0605-09

Adopté unanimement

Sur un autre dossier, monsieur Jean-Guy Trépanier recommande le renouvellement du contrat d'assurances générales pour 2005-2006. Suite aux explications fournies par monsieur Trépanier, il est donné suite à cette recommandation et la résolution ci-après décrite est adoptée.

RÉSOLUTION 400 0605 :

CONSIDÉRANT que des soumissions, sur invitation, ont été demandées à trois courtiers d'assurances, soit

Groupe Dufresne & Martel, Lemieux, Ryan & Ass. et Aon Parizeau Inc.;

CONSIDÉRANT que Groupe Dufresne & Martel et Lemieux, Ryan & Ass. se sont désistés;

CONSIDÉRANT que la firme Aon Parizeau Inc. a fait parvenir les conditions de renouvellement pour les assurances générales;

CONSIDÉRANT que ce renouvellement implique une diminution de 8 % de la prime et selon les mêmes termes, conditions et obligations que l'année 2004-2005;

CONSIDÉRANT que les protections offertes sont celles prévues dans le cahier des charges préparé par la Fédération des commissions scolaires du Québec;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE l'acceptation de la proposition des courtiers d'assurances Aon Parizeau Inc. pour l'année scolaire 2005-2006 au montant de 55 000 \$ plus les taxes applicables.

Adopté unanimement

Le directeur des Services des ressources matérielles fournit ensuite une information quant à une question soulevée lors d'une séance antérieure. Il s'agit particulièrement du temps dont bénéficie des élèves de maternelle de l'école Saint-Paul à Shawinigan, secteur Grand-Mère, pour dîner, ces élèves sont transportés sur l'heure du midi. Il ressort de ces explications que les élèves disposent d'un temps raisonnable pour dîner.

Président

Secrétaire

QUE des remerciements soient également adressés au personnel enseignant à savoir mesdames Julie Hamel et Danielle Pittet ainsi que monsieur Gaétan Proulx pour leur implication et leur dévouement ayant permis la réalisation de cette activité pédagogique.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 22 h 45 à la tenue d'un huis clos de la présente séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 402 0605 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 20, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 403 0605 : Madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Eu égard à des discussions tenues à huis clos, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite.

Autorisation d'un dépôt de grief patronal

RÉSOLUTION 404 0605 : CONSIDÉRANT que les enseignantes et les enseignants de l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite ont boycotté la journée de formation prévue à cette école le 30 mars 2005;

CONSIDÉRANT qu'en raison de l'annulation de cette activité de formation, la commission scolaire a subi des dommages dont l'évaluation a été présentée au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que le conseil des commissaires autorise le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, à déposer un grief patronal pour réclamer le remboursement des dommages subis ainsi que des dommages exemplaires.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

À 23 h 25, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 405 0605 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire